

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:241260-2011:TEXT:FR:HTML>

**RS-Belgrade: Lutte contre la corruption — Aide à l'établissement
de l'Agence de lutte contre la corruption en Serbie
2011/S 146-241260**

(08SER01/05/21)

Localisation — République de Serbie

Avis de marché de fournitures

1. **Référence de la publication:**
EuropeAid/131228/C/SUP/RS.
2. **Procédure:**
Ouverte.
3. **Programme:**
IAP.
4. **Financement:**
Programme national IAP 2008.
5. **Pouvoir adjudicateur:**
Union européenne, représentée par la Commission européenne, au nom et pour le compte du pays bénéficiaire, Belgrade, RÉPUBLIQUE DE SERBIE.

Caractéristiques du marché

6. **Description du marché:**
Le marché vise à fournir une infrastructure informatique et de communication améliorée à l'Agence de lutte contre la corruption par le biais de la livraison, de l'installation, de la configuration, de l'intégration et de la personnalisation de l'équipement TIC pertinent.
7. **Nombre et intitulé des lots:**
Le marché n'est pas divisible en lots.

Conditions de participation

8. **Éligibilité et règles d'origine:**
La participation est ouverte à toutes les personnes morales [participant individuellement ou au sein d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] qui sont établies dans un État membre de l'Union européenne, ou dans un pays ou sur un territoire des régions couvertes et/ou autorisées par les instruments spécifiques applicables au programme en vertu duquel le marché est financé (voir point 22 ci-après). Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires d'un ou de plusieurs de ces pays. La participation est également ouverte aux organisations internationales. La participation des personnes physiques est directement régie par les instruments spécifiques applicables au programme en vertu duquel le marché est financé.
9. **Motifs d'exclusion:**
Les soumissionnaires devront joindre à leur offre une déclaration signée (incluse dans le formulaire de soumission relatif à un marché de fournitures) attestant qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du «Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de l'UE».

10. **Nombre d'offres:**

Les soumissionnaires ne pourront présenter qu'une seule offre par lot. Les offres portant sur des parties de lot ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires pourront indiquer dans leur offre s'ils envisagent d'accorder une remise au cas où leur proposition serait acceptée pour plus d'un lot. Ils ne pourront présenter de variante à leur offre relative aux fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

11. **Garantie de soumission:**

Les soumissionnaires devront fournir, lors de la présentation de leur offre, une garantie de soumission de 20 000 EUR. Celle-ci sera restituée aux soumissionnaires non sélectionnés une fois la procédure de passation achevée et au soumissionnaire retenu à la signature du contrat par toutes les parties. Elle sera conservée si le soumissionnaire ne remplit pas toutes les obligations mentionnées dans son offre.

12. **Garantie de bonne fin:**

Le soumissionnaire retenu se verra exiger, à la signature du contrat, la constitution d'une garantie de bonne fin équivalant à 10 % du montant du marché. Cette garantie, à laquelle sera joint le contrat contresigné, devra être versée dans les 30 jours suivant la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur, faute de quoi le marché sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être rédigé et envoyé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme proposant le prix le plus bas.

13. **Réunion d'information et/ou visite des lieux:**

Aucune réunion d'information n'est prévue.

14. **Validité des offres:**

Les offres resteront valables 90 jours à compter de la date limite de présentation des offres.

15. **Délai d'exécution des tâches:**

Le délai d'exécution, à compter de la date de signature du marché et jusqu'à la date d'émission du certificat de réception provisoire, sera de 120 jours.

Critères de sélection et d'attribution

16. **Critères de sélection:**

Les critères de sélection ci-après seront appliqués aux soumissionnaires. En cas d'offre présentée par un consortium, lesdits critères seront valables pour l'ensemble de celui-ci.

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire (appréciée sur la base du point 3 du formulaire de soumission relatif à un marché de fournitures). Si le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être fournies:

a) le chiffre d'affaires annuel moyen réalisé par le soumissionnaire au cours des 3 derniers exercices clôturés (2008, 2009 et 2010) doit être supérieur au triple de la proposition financière contenue dans l'offre;

b) les liquidités et les quasi-liquidités au début et à la fin de l'exercice 2010 doivent être positives.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire (appréciée sur la base des points 4 et 5 du formulaire de soumission relatif à un marché de fournitures):

a) au moins 5 membres du personnel permanent du soumissionnaire doivent actuellement travailler dans l'un des domaines d'infrastructure informatique en rapport avec le présent marché (équipement informatique de serveur, équipement de système de communication et de stockage, mise en œuvre et maintenance);

b.1) le soumissionnaire (société ou chef de file d'un consortium) doit utiliser un système de gestion de la qualité dûment certifié par un organisme accrédité selon la norme ISO 9001:2000 ou équivalent pour la livraison, l'installation/la mise en service et la maintenance/réparation des fournitures indiquées au point 6 (la copie du certificat doit être fournie avec l'offre);

b.2) l'organisme chargé de dispenser la formation sera certifié ISO 9001:2000 ou équivalent ou disposera de formateurs compétents certifiés par le fabricant dans le cadre des fournitures.

3) Capacité technique du soumissionnaire (appréciée sur la base des points 5 et 6 du formulaire de soumission relatif à un marché de fournitures):

a) le soumissionnaire doit avoir l'autorisation du fabricant pour la vente, l'installation et l'assistance relatives à l'environnement informatique proposé;

b) le soumissionnaire doit avoir mené à bien, au cours des 36 mois précédant la date limite de présentation des offres (date à mentionner dans la description détaillée des fournitures au point 6 «Expérience» du formulaire de soumission relatif à un marché de fournitures), au moins 1 marché de fournitures pour lequel la part du soumissionnaire s'est élevée à au moins 50 % de l'offre financière et a impliqué la livraison, l'installation et la maintenance d'un environnement informatique analogue, comme mentionné au point 6 ci-dessus.

Un opérateur économique pourra, le cas échéant et pour un marché particulier, s'appuyer sur les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens qu'il entretient avec ces dernières. Cas dans lesquels le pouvoir adjudicateur peut juger une telle situation inappropriée: lorsque les soumissionnaires s'appuient en majorité sur les capacités d'autres entités ou lorsqu'ils s'appuient sur des critères clés. Si le soumissionnaire s'appuie sur les capacités d'autres entités, il devra alors prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des ressources nécessaires à l'exécution du marché en produisant par exemple un engagement des entités en question à mettre ces ressources à sa disposition. Ces entités (société mère de l'opérateur économique, par exemple) devront respecter les mêmes règles d'éligibilité, et notamment celle de la nationalité, que l'opérateur économique. Par ailleurs, les données de ces entités tierces relatives au critère de sélection concerné devront être jointes à l'offre sous un document séparé. La preuve de la capacité devra également être fournie à la demande du pouvoir adjudicateur.

17. **Critères d'attribution:**

Prix.

Soumission

18. **Modalités d'obtention du dossier d'appel d'offres:**

Le dossier d'appel d'offres est disponible sur l'internet à l'adresse suivante: <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

Il peut également être retiré auprès du pouvoir adjudicateur. Les offres devront respecter strictement la présentation et les instructions du formulaire type de soumission relatif à un marché de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les soumissionnaires qui souhaitent obtenir de plus amples renseignements concernant le marché doivent en faire la demande par écrit à l'adresse suivante:

Délégation de l'Union européenne en République de Serbie, «Finances et contrats», à l'attention de M. Fabrizio Spada, 9^e étage, GTC 19 Avenue Building, Vladimira Popovica 40, 11070 Belgrade, SERBIE. Fax +381 113083201. Courriel: fabrizio.spada-santoni@eeas.europa.eu

(en mentionnant la référence de la publication du point 1), 21 jours au moins avant la date limite de présentation des offres indiquée au point 19. Le pouvoir adjudicateur répondra aux questions de tous les soumissionnaires 11 jours au moins avant cette même date. Les clarifications ou les changements mineurs éventuels apportés au dossier d'appel d'offres seront publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de présentation des offres sur le site internet d'EuropeAid (<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>) et sur le site internet du pouvoir adjudicateur.

19. **Date limite de présentation des offres:**

3.10.2011 (12:00), heure d'Europe centrale.

Les offres reçues après cette date limite ne seront pas prises en considération.

20. **Séance d'ouverture des offres:**

3.10.2011 (15:00), heure d'Europe centrale, dans les locaux de la délégation de l'Union européenne en République de Serbie, GTC 19 Avenue Building, Vladimira Popovica 40, Belgrade, SERBIE.

21. **Langue de la procédure:**

L'anglais sera utilisé dans toute correspondance relative à la présente procédure de passation et au marché qui en résultera.

22. **Base juridique:**

Règlement (CE) n° 1085/2006 du Conseil du 17.7.2006 (règlement IAP).